

Rénoovons !

HABITAT ■ SORGUES DU COMTAT



PROPRIÉTAIRES DES CENTRES ANCIENS

Un accompagnement gratuit

et des aides pour rénover votre logement



Réhabilitation de
logements vacants
et/ou dégradés



Rénovation
énergétique



Adaptation
du logement

C'est quoi, Rénovons ?

Rénovons !

HABITAT ■ SORGUES DU COMTAT



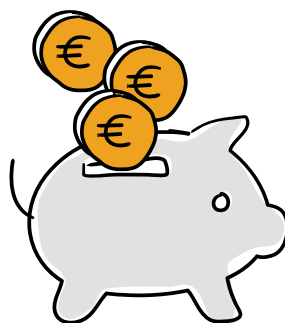
Rénovons est une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur 5 ans, dédiée aux centres anciens d'Althen des Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes les Fontaines et Sorgues.

Ce dispositif public gratuit propose aux propriétaires un accompagnement personnalisé et des aides financières pour rénover leur logement, le remettre sur le marché ou l'adapter au vieillissement et au handicap.

Il est porté par la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat et ses communes, avec l'appui de l'Anah et de ses partenaires, et animé par l'opérateur spécialisé CITEMETRIE.

Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants modestes ou très modestes qui souhaitent améliorer le confort ou adapter leur logement.
- Les propriétaires bailleurs, prêts à rénover et/ou conventionner leur logement avec l'Anah pour des loyers encadrés et des avantages fiscaux.
- Les copropriétés des centres anciens et leurs syndics, en particulier les immeubles déjà identifiés comme fragiles ou dégradés.



Même si vous n'êtes pas certain de remplir les critères,
contactez l'équipe Rénovons : un premier échange permettra
de vérifier votre éligibilité.

Quels types de travaux peuvent être accompagnés ?



Le dispositif Rénovons couvre principalement trois grands types de projets :

1 Réhabilitation de logements vacants et/ou dégradés

- Remise en état globale d'un logement très dégradé.
- Travaux de mise aux normes (électricité, plomberie, ventilation, sécurité).
- Réfection lourde : toiture, structure, façades, parties communes en copropriété.

2 Rénovation énergétique

- Isolation des murs, toitures, planchers.
- Remplacement des menuiseries.
- Changement de système de chauffage ou de production d'eau chaude, ventilation.
- Travaux permettant de réduire durablement les consommations d'énergie et d'améliorer le confort été/hiver.

3 Adaptation du logement

- Aménagement de la salle de bain : douche à l'italienne, barres d'appui, sièges de douche.
- Suppression de marches et de seuils, élargissement de portes, mains courantes.
- Aménagements pour sécuriser les déplacements et faciliter la vie quotidienne des personnes âgées ou en situation de handicap.

L'équipe d'animation vous aide à prioriser les travaux les plus utiles pour votre situation et à vérifier leur compatibilité avec les aides mobilisables.

Votre parcours en 5 étapes

1 Premier contact

Vous appelez, envoyez un mail ou venez en permanence (sur rendez-vous obligatoire au 04 87 65 21 70). L'équipe vérifie alors si votre logement est bien situé dans un centre ancien concerné et si vous pouvez entrer dans le dispositif.



2 Rendez vous et diagnostic

Un rendez vous est fixé (en permanence ou chez vous). Le conseiller analyse votre logement, écoute vos besoins et vous aide à définir les travaux prioritaires : énergie, confort, sécurité, adaptation, remise en état.

3 Plan de travaux et de financement

L'animateur vous conseille sur le programme de travaux et étudie l'ensemble des aides mobilisables (MaPrimeRénov', MaPrimeAdapt, aides locales, autres dispositifs selon votre situation). Vous obtenez une vision claire de votre reste à charge.

4 Dossiers et démarches

L'équipe vous accompagne dans le montage et le dépôt de vos demandes d'aides, la lecture des devis et les échanges avec les financeurs, jusqu'aux décisions d'aides.

5 Travaux et fin de projet

Une fois les travaux réalisés, l'animateur vérifie la conformité des travaux et vous accompagne jusqu'aux visites de fin de chantier et au versement des subventions.

Contacts et permanences



Vous êtes propriétaire dans un centre ancien ? Parlons de votre projet.

- **Téléphone** : 04 87 65 21 70
(Lundi 14 h à 17 h - Du mardi au vendredi 9 h / 12 h - 14 h / 17h)
- **Mail** : opahsorguesducomtat@citemetrie.fr

Permanences de proximité :

- Espaces France Services à Monteux, Sorgues, Pernes-les-Fontaines (sur rendez-vous)

